

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 38 (2008)
Heft: 1

Rubrik: Vagabondages : retraite flexible

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

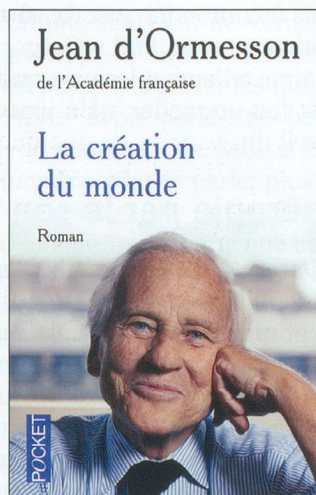
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes de lecture

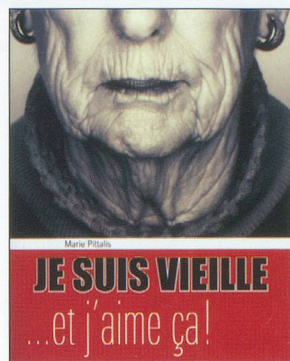
Les mystères du monde

Son regard bleu perçant séduit toujours... et sa plume aussi. Chaque écrit de Jean d'Ormesson est un plaisir pour qui aime la belle littérature. Alors qu'un recueil d'œuvres choisies – *La vie ne suffit pas* – vient de paraître dans la collection Bouquins, saluant son formidable talent, c'est son dernier roman, paru en collection de poche, qui nous a conquis. Avec un humour d'une tendre ironie et une érudition qui ne dérive jamais vers la prétention, Ormesson nous fait une nouvelle fois remonter le temps en quête de nos racines. *La Création du Monde*, c'est l'un de ses thèmes de prédilection, et c'est le titre de ce roman. Dieu nous racontant l'univers, avec un tel écrivain pour messenger, on ne s'en lasse pas. «Les hommes se débattent dans les ténèbres. Ils ont le droit d'être instruits des mystères dont ils sont les jouets. Chaque jour, désormais, dans ce cahier d'écolier, j'écirai quelques mots pour éclairer mes gouffres qui sont aussi les vôtres.»

La Création du Monde, Jean d'Ormesson, Laffont/Pocket.



Vieillir, la belle affaire !



Elle ose, elle dérange et elle innove, la nouvelle collection «Comme je suis» des Editions de l'Hèbe. Sur des thèmes de société largement débattus par les médias, elle propose un regard différent, incisif et drôle à la fois. Signé Marie Pittalis, *Je suis vieille... et j'aime ça !* en est une courageuse illustration. Ce plaidoyer en faveur de la vieillesse est celui d'une retraitée heureuse, apaisée, qui goûte les fruits d'une nouvelle liberté.

La beauté, les fringues, l'amour, la vie de couple au quotidien, mais encore le duel avec un ordinateur qui ne fait pas ce qu'on lui demande... Marie Pittalis met du piquant dans bien des situations qui nous sont familières. Elle sait doser son assaisonnement avec doigté et on la suit volontiers dans ce cheminement plein de tendresse qui se joue du temps tout en l'acceptant. «La jeunesse est l'âge de l'inné, du désordre foisonnant, des forces mal maîtrisées, des illusions bienfaisantes que l'astreinte à l'étude ligote. La vieillesse est l'âge de l'acquis, de la distance protectrice et de la curiosité amusée qui donne à l'existence sa saveur suprême, alors que les passions demeurent aussi vives qu'autrefois (...)»

Je suis vieille... et j'aime ça !, Marie Pittalis, Editions de l'Hèbe.

Vagabondages

PAR CLAUDE TORRACINTA

Retraite flexible

Un lecteur lausannois me demande ce que je pense de l'idée de la retraite flexible. Difficile de répondre dans une simple chronique à un sujet aussi vaste et complexe. Le projet de révision de l'AVS et l'initiative de l'Union syndicale soulèvent en effet tellement de questions qu'il faudrait plusieurs pages de ce numéro de *Générations* pour y répondre, d'autant qu'il y a des gens plus compétents que moi pour le faire. Cela dit, il me paraît évident que le principe de la retraite couperet à 65 ans aura bientôt vécu.

L'idée de pouvoir quitter son emploi entre 60 et 70 ans s'imposera. Ce départ à la retraite pourrait se faire progressivement en fonction de la pénibilité des professions, du niveau des futures rentes comme des besoins des entreprises qui pourraient favoriser le temps partiel, mais aussi du désir de chacun de continuer ou non à travailler. N'en doutons pas, l'évolution démographique et l'allongement de l'espérance de vie qui font qu'à 65 ans la grande majorité de seniors est encore en pleine possession de ses moyens, imposeront cette flexibilisation. D'autant que nombreux sont ceux qui veulent demeurer actifs sur le marché du travail ou dans le monde associatif au delà de l'âge administratif de la retraite que nous connaissons actuellement.

Je l'ai dit, la question posée mériterait plus de nuances et de précisions que ces quelques lignes. La solution n'est pas aisée. Les intérêts sont divergents, les désirs multiples. Mais, comme le montrent plusieurs études, la majorité des salariés sont favorables au principe de la retraite flexible. Les responsables politiques et syndicaux devront bien en tenir compte.